

29.01.2003 - 12:13 Uhr

ASTAG: Le rétroviseur Trixi peut sauver des vies



Berne (ots) -

Voir images: www.newsaktuell.ch/f/galerie.htx?type=obs

Une glace bombée installée aux croisements permet aux chauffeurs de visualiser "l'angle mort" invisible devant et à côté des grands véhicules. Cette mesure d'un coût avantageux, qui permet d'éviter les accidents avec des piétons ou cyclistes, dus à l'angle mort, est actuellement mise en application sur l'ensemble du territoire du canton de Berne. Les associations des transports lancent un appel aux autres cantons et communes de suivre cet exemple.

Les accidents entre camions et vélos ou piétons sont comparativement rares, mais souvent, ils sont d'autant plus tragiques. La rencontre de ces usagers de la route si inégaux s'avère fatale en raison de la différence de taille entre les véhicules et parce que la position assise des chauffeurs les empêche de voir jusqu'au sol ce qui se passe devant et à côté de leur véhicule. Si des cyclistes ou piétons se trouvent dans cet "angle mort", ils sont tout simplement invisibles pour le chauffeur.

Une glace bombée, nommée "Trixi", mise en place dans le secteur du croisement, peut y remédier en donnant au chauffeur un aperçu de l'angle mort. Le montage de la glace Trixi est une mesure simple et d'un coût avantageux, car une glace toute montée ne coûte qu'entre Fr. 1'000.- et 2'000.-. Les associations de transports intéressées ASTAG Association suisse des transports routiers, IG Velo, Les routiers suisses et ATE ont déjà demandé lors d'un congrès en 1999 aux communes et cantons de mettre cette glace en place aux endroits où les cyclistes peuvent être mis en danger par des camions qui bifurquent.

Depuis ce congrès, certains cantons et communes sont entrés en action et ont monté aux croisements dangereux des glaces, comme c'est le cas dans la ville et dans le canton de Berne. Sur les routes principales de tout le canton, on a monté après un contrôle de tous les croisements au total 85 glaces. En ville de Berne, on mettra 100 glaces en place dans le courant de l'année 2003. Des villes comme

Bâle, Winterthur ou Zoug en sont aussi équipées. Bien que les coûts d'acquisition et de montage de ces glaces soient relativement bas, d'autres cantons et communes ont jusqu'ici renoncé à cette mesure.

Les associations de transports intéressées demandent aux communes et cantons de mettre les glaces Trixi en place sur leur territoire. Les informations en rapport avec ce thème et le produit sont disponibles auprès des services indiqués ci-dessous. Il existe par ailleurs une brochure consacrée au thème portant le titre: Mesures pour éviter les accidents dus à l'angle mort, Association transports et environnement, décembre 2000.

Contact:

ASTAG, Monsieur Beat Keiser, Tél. +41/31/370'85'70,
e-mail: pr@astag.ch

Association transports et environnement, Monsieur Gerhard Schuster,
Tél. +41/33/222'06'44, e-mail: thunmobil@smile.ch

Canton de Berne, Office de la circulation routière et de la navigation, Monsieur Urs Marti, Tél. Tel. +41/31/634'27'44 ,
e-Mail: Urs.Marti@pom.be.ch

Ville de Berne, Office de planification, Monsieur Luc Schiffmann,
Tél. +41/31/321'69'50, e-mail: lukas.schiffmann@bern.ch

Mabilec AG (production rétroviseur Trixi), 9008 Saint-Gall,
Monsieur Peter Birgelen, Tél.+41/71/245'00'66,
e-Mail: p.birgelen@mabilec.ch

Réseau Camion - Vélo

ASTAG - IG Velo Schweiz - Les routiers suisses - ATE

Medieninhalte



Der gewölbte Spiegel an Kreuzungen erlaubt es Chauffeuren, den nicht sichtbaren "Toten Winkel" vor und neben grossen Fahrzeugen einzusehen.



Der gewölbte Spiegel an Kreuzungen erlaubt es Chauffeuren, den nicht sichtbaren "Toten Winkel" vor und neben grossen Fahrzeugen einzusehen.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100459698> abgerufen werden.